

### Préparation au concours de l'agrégation interne de Musique

#### A distance: Réalisations avec accompagnement et suivi des travaux individuels pour l'épreuve de culture musical

<b>Objectifs :</b>	Appropriation de la maquette de l'épreuve du concours: Épreuve de culture musicale et artistique. Développer une culture artistique et des compétences méthodologiques en lien avec la question au programme et les enjeux de l'épreuve.
<b>Contenu :</b>	Propositions de bibliographies, de documents supports et de pistes de travail par le formateur. Accompagnement et suivi des travaux. Mutualisation des connaissances et des analyses d'œuvres. Apports complémentaires.
<b>Modalités :</b>	Travail individualisé, travaux de groupes (d'une durée de 6h) et accompagnement en distanciel asynchrone.
<b>Nombre de places :</b>	8
<b>Qui peut candidater :</b>	Professeurs d'éducation musicale et de chant choral inscrits au concours interne (agrégation).
<b>Responsable de la formation :</b>	Laurent RAYMOND
<b>Candidater :</b>	<b>Numéro de dispositif : 23A0090020 - Numéro de Module : 88554</b>

#### Les épreuves d'admissibilité de l'agrégation interne de musique. S'approprier les attendus des épreuves: commen

<b>Objectifs :</b>	Développer une culture artistique et des compétences techniques, culturelles et méthodologiques concernant le commentaire d'œuvres musicales, l'épreuve d'arrangement et l'épreuve de culture musicale et artistique.
<b>Contenu :</b>	Contextualisation et analyse d'œuvres musicales visant à développer les connaissances musicales en lien avec l'histoire des autres arts, des idées et des civilisations. Démarches pédagogiques associées. Construire et problématiser un commentaire d'œuvre. Écriture pour une formation donnée à partir d'une ligne mélodique d'environ trente mesures. Appropriation d'outils et de compétences d'écriture, harmonie et arrangement dans le style classique. Développer ses compétences et connaissances pour l'épreuve de CMA en lien avec la question au programme, les champs de questionnement, les problématiques qui structurent l'enseignement de la musique au lycée (spécialité, optionnel). Traitements de problématiques à partir de sujets. Élaboration de commentaires argumentés et problématisés. Mises en situation dans les conditions du concours.
<b>Modalités :</b>	Module en présentiel de six journées avec accompagnement en distanciel de 6H supplémentaires en asynchrone. Journée calendaire: mercredi, en alternance à Douai et Amiens.
<b>Nombre de places :</b>	8
<b>Qui peut candidater :</b>	Professeurs d'éducation musicale et de chant choral inscrits au concours interne (agrégation).
<b>Responsable de la formation :</b>	Laurent RAYMOND
<b>Candidater :</b>	<b>Numéro de dispositif : 23A0090020 - Numéro de Module : 88553</b>

**Les épreuves d'admission de l'agrégation interne de musique: Leçon, Direction de Chœur**

<b>Objectifs :</b>	Développer et renforcer les compétences musicales, culturelles, techniques et méthodologiques des candidats pour une meilleure réussite aux épreuves orales du concours (leçon et direction de chœur). S'approprier les attendus des épreuves et leur donner du sens.
<b>Contenu :</b>	Appropriation des enjeux portés par la maquette du concours. Élaboration et construction de la leçon. Réalisation d'exposés de synthèse fondés sur l'analyse et la mise en relation de plusieurs documents dont une œuvre musicale enregistrée, une partition, un document iconographique, littéraire ou multimédia. Articulation avec les programmes de lycée: enseignement optionnel et enseignement de spécialité. Traitement de problématiques à partir des documents proposés. Travail vocal et technique de direction de chœur. Identification et sélection des pièces supports. Élaboration de stratégies d'apprentissage. Mise en polyphonie. Gestique de direction au service d'une intention musicale. Posture du chef de chœur. Gestion de l'entretien avec le jury. Mises en situation dans les conditions de l'épreuve.
<b>Modalités :</b>	Module en présentiel de quatre journées et demi (26H). Séances plénières. Travaux de groupes et individuels. Journée calendaire: mercredi en alternance à Douai et Amiens
<b>Nombre de places :</b>	8
<b>Qui peut candidater :</b>	Professeurs d'éducation musicale et de chant choral inscrits au concours interne (agrégation).
<b>Responsable de la formation :</b>	Laurent RAYMOND
<b>Candidater :</b>	<b>Numéro de dispositif : 23A0090020 - Numéro de Module : 88555</b>